



INAUGURATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (ALP) LUCIE AUBRAC

Mercredi 7 octobre 11h - Rue du Pré de Ban - 34 320 Roujan



EN PRÉSENCE DE :

- > **Caf de l'Hérault :**
 - **Olivier HALLAY**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
 - **Thierry MATHIEU**, Directeur de la Caf de l'Hérault
 - **Jeanne INGHEL**, Chargée de conseil et de développement
- > **Ville de Roujan :**
 - **Jean BLANQUEFORT**, Maire de Roujan
 - **Guillaume DESCHAMPS**, 5e adjoint délégué aux finances, ressources humaines et communication, 4e vice-président de la Communauté de communes Les Avant-Monts
 - **Séverine SANCHEZ**, élue déléguée affaires scolaires, ALP, jeunesse et sport
 - **Frédéric MUNOZ**, Directeur de l'accueil de loisirs périscolaire (ALP)
- > **Autres partenaires :**
 - **Chantal MAUCHET**, Préfète de l'Hérault

La Caf de l'Hérault s'associe à la commune de Roujan pour l'inauguration du nouvel accueil de loisirs périscolaire (ALP) et de la nouvelle cantine scolaire de l'école élémentaire Lucie Aubrac. Réalisé pour répondre à l'augmentation des besoins d'accueil et à l'exiguïté des anciens locaux, ce nouvel équipement de 220 m² regroupe désormais restauration scolaire et activités périscolaires sur un même site.

Cette réalisation améliore le quotidien des enfants en évitant les déplacements entre établissements et en offrant des espaces exclusivement dédiés aux temps périscolaires. Elle renforce également les conditions d'accueil, d'animation et d'accompagnement des enfants, tout en améliorant les conditions de travail des équipes éducatives.

Soutenu financièrement par la Caf de l'Hérault, ce projet illustre l'engagement partagé de la commune et de ses partenaires en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité de vie des familles roujanaises.

UN TERRITOIRE MOBILISÉ POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS & LE SOUTIEN AUX FAMILLES

La commune de Roujan fait partie des 25 communes de la Communauté de communes des Avant-Monts et compte 2 336 habitants.

Elle dispose de deux établissements scolaires accueillant près de 200 élèves : l'école maternelle Jules Ferry et l'école élémentaire Lucie Aubrac.

La commune partage avec la CC Avant-Monts une partie des compétences petite enfance, enfance et jeunesse. Elle assure la gestion des accueils de loisirs périscolaires maternel et élémentaire, tandis que la Communauté de communes Les Avant-Monts développe une offre complémentaire à destination des familles à travers :

- une crèche intercommunale de 35 places,
- un Relais petite enfance itinérant,
- un LAEP,
- des Accueils de loisirs ALSH les mercredis et les vacances scolaires
- un ALSH ados

UN PARTENARIAT AU SERVICE DES FAMILLES DU TERRITOIRE

La Caf entretient de longue date un partenariat étroit avec la commune de Roujan et la Communauté de communes, concrétisé notamment par la signature de la Convention territoriale globale (CTG) intercommunale 2022-2026, dont le renouvellement se fera prochainement pour 2027-2031.

Ce renouvellement permettra de poursuivre le développement de l'offre de services aux familles autour de plusieurs priorités : petite enfance, soutien à la parentalité, enfance-jeunesse, inclusion des enfants en situation de handicap, prévention et mobilité.

LA CAF DE L'HÉRAULT, PARTENAIRE DE L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE L'ENFANCE

La Caf de l'Hérault a accompagné la réalisation de ce projet à hauteur de **53 850 €**, sous forme de subvention sur fonds locaux.

Au-delà de cet investissement, la Caf soutient chaque année les services destinés aux enfants et aux familles du territoire. En 2025, les financements accordés aux Accueils de loisirs périscolaires de Roujan ont représenté **40 778 €**. Concernant la Communauté de communes, la Caf a apporté un financement de **818 760 €** au titre des prestations de service, permettant de soutenir le RPE, les ALSH, le LAEP, les actions de formation, les séjours et diverses offres destinées aux familles.

Données statistiques de la Ville de Roujan (Données Caf 2025)

	Commune de Roujan	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	54%	40%
Dont familles monoparentales	33%	37%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	11%	13%
Dont familles avec au moins un parent actif	51%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	10%	18%

